



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 7/2013-2014

du 22 février au 28 mars 2014

Renens, le 28 mars 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

Une nouvelle patinoire et une piscine olympique à Malley !

La Municipalité a participé le jeudi 27 mars à la conférence de presse entre les Municipalités des communes de Lausanne, Renens et Prilly ainsi que Lausanne Région et le Canton pour présenter le projet de construction d'une nouvelle patinoire et d'une piscine olympique à Malley, sur le site du Centre Intercommunal de Glace (CIGM).

Cette démarche "marie" deux projets à l'origine différents, soit la nécessaire rénovation de la patinoire et le projet d'une piscine couverte olympique de 50 m, régionale, porté par la Ville de Lausanne, initialement prévue aux Prés de Vidy et relocalisée à Malley. Rappelons que le CIGM est situé sur un terrain appartenant à la Ville de Lausanne, sur les territoires des communes de Prilly et Renens.

C'est ainsi au cœur du futur quartier de Malley que ces nouvelles installations sportives ambitieuses vont s'inscrire, décision favorisée par l'excellente desserte en transports publics actuelle et à venir (Halte RER- Prilly-Malley, futur tram Flon-Gare de Renens).

Les synergies tant politiques que techniques autour de ces deux projets à l'origine séparés ont permis l'émergence d'une vision et d'un complexe unique ambitieux. Ce projet prend tout son sens également dans le cadre de la candidature de Lausanne et du Canton aux Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver 2020.

Il fait suite à de nombreuses séances de travail et d'échanges notamment entre les trois communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly), mais aussi avec Lausanne Région et avec le Canton, partenaires essentiels pour son aboutissement. Il reste soumis à l'approbation de leurs organes législatifs.

Pour Renens, un premier préavis (déposé conjointement également à Lausanne et à Prilly) viendra cet automne pour assurer le cautionnement de l'emprunt qui sera effectué par le CIGM, mandaté pour réaliser le projet.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer au communiqué de presse du 27 mars et surtout au dossier de presse (www.renens.ch).

Distribution de sacs biodégradables au marché

Depuis l'introduction de la taxe au sac en juillet 2013, la quantité des déchets végétaux récoltés a augmenté de 50%. Ceci grâce au fait qu'un plus grand nombre d'immeubles ont été équipés de conteneurs, que la Ville autorise d'y jeter les déchets crus ou cuits, et grâce aussi à une campagne de sensibilisation active.

Tout ceci serait parfait si..... les déchets végétaux n'étaient pas conditionnés dans des sacs plastiques avant d'être jetés dans les conteneurs ! Il va sans dire qu'après passage dans le digesteur de méthanisation, les restes appelés "digesta" sont utilisés comme compost pour l'agriculture. Et là, tous les sacs plastiques refont surface.

C'est pourquoi, afin de sensibiliser la population à cette bonne pratique, 20'000 sacs biodégradables à l'effigie de la Ville de Renens et de ses commerces ont été commandés et seront offerts dès le 26 avril aux consommateurs à chacun de leurs achats au Marché de Renens les mercredis et samedis, ainsi que dans les commerces participants.

Cette action financée par le fonds du développement durable de la Ville de Renens aura un effet incitatif et exemplaire à une gestion des déchets efficiente.

Un Conseil des Jeunes à Renens

Depuis octobre 2013, un groupe est actif pour constituer un Conseil des Jeunes à Renens. Optant pour une forme de commission consultative avec rattachement au service Culture-Jeunesse-Sport de la Ville de Renens, le groupe a rédigé une Charte afin de formaliser ses activités.

Ainsi, selon l'article 2, le Conseil des jeunes a pour buts:

- a) d'organiser lui-même des projets et événements pouvant intéresser les jeunes et/ou plus largement la population*
- b) d'offrir aux jeunes la possibilité de débattre sur les questions qui les concernent*
- c) de faire part de leurs aspirations aux autorités communales, mais également de prendre position sur quelque demande ou projet que ce soit sur requête de ces mêmes autorités et dans ce sens, il est constitué sous la forme d'une commission consultative.*

Afin de démarrer officiellement le Conseil des Jeunes, une séance plénière a été organisée au Centre de Rencontre et d'Animation en date du 31 mars à 19h. Ont notamment été conviés à cette séance un représentant de la Municipalité, le délégué jeunesse cantonal et un représentant du Parlement des jeunes fédéral.

Afin de soutenir cette initiative, la Municipalité a décidé d'attribuer selon l'art. 4 du règlement un montant annuel au budget, actuellement de Fr. 5000.-.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- de mandater un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour procéder à l'étude du projet **d'assainissement du déversoir** du ruisseau de Broye sur la Mèbre situé dans le quartier de Préfaully. La dalle qui le recouvre n'est plus solidaire des murs, ce qui est risqué en cas de fortes crues du ruisseau de la Mèbre. Le projet prévoit d'enterrer cet ouvrage afin de supprimer son emprise visuelle négative sur le ruisseau. Une revitalisation locale du cours d'eau permettra également de redonner l'aspect naturel à ce secteur où la concentration d'habitants est importante ;
- d'autoriser l'achat d'une **autolaveuse** pour faciliter le nettoyage de la Salle de spectacles, vu le nombre croissant de locations ;
- de verser à l'Association **Français en Jeu** la subvention prévue au budget 2014 de Fr 16'629.80 pour Renens, participation calculée sur la base des apprenants de chaque commune de l'Ouest lausannois. A cette subvention, s'ajoute la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6 depuis août 2011, en partage avec l'Association Lire et Ecrire ;
- d'approuver le **rapport de gestion 2013** qui sera déposé au Conseil communal en avril 2014. Ce rapport a été remis à la Commission de gestion ;
- d'allouer la somme prévue au budget à la **permanence "contact-chômage"** de l'EFRE et de refacturer aux autres communes de l'Ouest leur participation annuelle selon le lieu de domicile des usagers. La subvention pour Renens se monte à Fr. 14'183.60 pour 354 usagers, à laquelle s'ajoute une subvention complémentaire de Fr. 3'546.-- prévue au budget 2014, de manière à mieux prendre en compte les coûts réels de fonctionnement de l'EFRE ;
- dans le cadre des **Journées nationales du Soleil**, de mandater le Service Environnement-Maintenance pour la tenue d'un stand d'information et de promotion sur les énergies solaires et sur les subventions communales pour le développement durable, le samedi matin 10 mai 2014 sur la Place du Marché. La Ville de Renens en tant que "Cité de l'énergie" se doit de motiver les habitants à recourir au maximum à ce genre d'énergie ;
- Suite à la demande de la société coopérative du Refuge de Renens, d'accepter le principe de la réfection de la **route d'accès au Refuge**. Il a été constaté que ce chemin est devenu presque impraticable avec un véhicule, des travaux de remise en état non prévus dans le plan des investissements doivent être entrepris dans les meilleurs délais. Ces travaux feront l'objet d'un préavis en 2014 ;
- de surseoir temporairement à la décision municipale du 31 mai 2013 sur le retour de la limitation à 50 km/h sur **l'avenue des Baumettes**, suite à l'impossibilité de valider les aménagements 30 km/h à cause des mesures de vitesse en 2011 trop élevées. C'est pourquoi, afin de répondre à une interpellation déposée au Conseil communal et à une pétition des riverains, différents aménagements provisoires seront installés, en vue d'effectuer de nouveaux comptages radar en juin 2014. Un courrier sera adressé aux habitants ayant écrit au printemps 2013 et aux pétitionnaires pour les informer des aménagements provisoires prévus ;

- d'autoriser l'achat d'une machine Aquama pour un **nettoyage innovant** et responsable d'un point de vue environnemental sur le site scolaire du Léman. Ces machines utilisent un procédé électrique d'activation chimique, produisant deux solutions totalement écologiques, un désinfectant (biodégradable) et un détergent simplement obtenus avec de l'eau, du sel et de l'électricité. Ses propriétés sont 100 fois plus désinfectantes que l'eau de javel, mais sans aucune pollution. Des institutions privées telles que le CIO ou l'aéroport de Genève utilisent quotidiennement ces machines, la Ville de Renens est la première commune de Suisse à se lancer dans un tel concept.

La Municipalité a pris acte :

- du bilan 2013 du projet **Cours de français écrit et commercial** à Renens de l'Association Français en Jeu. Ce cours a été lancé dans le but de combler une lacune dans l'offre des cours de français à Renens, destinés spécifiquement aux personnes allophones en situation de précarité sociale et économique et disposant d'un niveau B1 en français. Les résultats obtenus ainsi que les évaluations effectuées auprès des 10 participant-e-s et des formatrices sont très satisfaisants et démontrent la nécessité de reconduire cette formation en 2014. Une 2^{ème} session de 2 cours (20 participants) a commencé en janvier et se poursuivra jusqu'en décembre 2014. L'Association Français en Jeu a obtenu le soutien du BCI (Bureau pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme) et une participation de la Ville de Renens ;
- des travaux d'entretien et d'ornementation dans le cadre de la **conception "Sylvestre"** au **cimetière** de Renens.

LA MUNICIPALITÉ